

Le pensionnaire des Blesson : fin

Autor(en): **Favrat, Victor**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 2

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199166>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

quemment de ces visites-là. Il aimait ces vagabonds qui apportaient quelque diversion à sa vie de solitaire; il avait toujours pour eux quelques sous et un verre. Ce jour-là, M. Marc B. se retournant reconnut le visiteur.

— Bin lo bondzo ! dit-il tout en maniant la bêche.

L'arrivant qui n'avait jamais vu le propriétaire s'imagina, à la mise, qu'il avait affaire au domestique. Aussi ne se mit-il pas en frais de politesse.

— Bien le bonjour; il n'est pas là le patron ?

— Que non.

— Où est-il ?

— Ma foi, il ne me dit pas où il va, ni ce qu'il fait; il est parti ce bon matin; mais peut rentrer d'un instant à l'autre.

— Ah!... dis voir, c'est un rude vilain bougre, on dit qu'il ne vaut rien tant pour les pauvres.

— Eh ! quelle horreur ! Qui vous a dit ça ?

— Je sais pas; on dit comme ça que c'est un mauvais bougre.

— Ma foi, je n'en sais rien; pour moi, je n'ai pas à m'en plaindre

— Te paie-t-il bien ?

— Que oui.

— Il te donne bien à manger ?

— Que oui... Et tenez, vous me faites penser que c'est le moment de prendre les » dix-heures ». Acceptez-vous un bocon de pain et de fromage ?

— C'est pas de refus, ma foi; je n'ai rien mangé ce matin et j'ai la peau du ventre qui se bat avec celle du dos.

L'ami Marc sourit, fit entrer son étrange visiteur et l'installa dans sa cuisine, devant une niche de pain blanc et un bon quartier de Gruyères.

— Tenez, servez-vous, pendant que je descends à la cave tirer un verre.

L'autre ouvrit de grands yeux étonnés.

— Comment, il te laisse la clé de la cave ?

— Que oui!... Tu vois que ce père B. n'est pas si mauvais qu'on le dit.

Ils mangèrent et trinquèrent; le vin était bon et le vagabond, cependant qu'il se réconfortait, ne cessait de médire du propriétaire de la Cascinetta. Mon ami Marc, avec un sérieux dont il a emporté le secret, le poussait aux confidences en remplissant son verre; il en fit ainsi dire pis que pendre de ce « vilain bougre », comme il l'appelait.

— Au fond, vous avez raison, disait-il même; il ne vaut pas le diable. Puis, soudain: Ah ! mon Dieu, s'il allait revenir et nous trouver en train de manger son fromage et de boire son vin....

Et vite il débarrassa la table.

Dans le jardin, il donna quelques sous à son visiteur qu'il congédia sous prétexte qu'il avait un travail à terminer avant l'arrivée du patron.

Puis le vagabond à peine à l'angle du chemin, près de la maison d'école, il partit d'un grand éclat de rire...

Méditez cela, lecteurs, et vous verrez que mon ami Marc B. était un brave cœur qui avait sa façon de pratiquer la charité.

Que Dieu ait son âme, moi je lui garde un pieux souvenir.

CH.-GAB. MARGOT.

Vieux mots.

M. F. Isabel demandait, dans l'avant-dernier numéro du *Conteur*, des éclaircissements sur le vieux mot d'*avouillars*. Grâce à l'obligeance de M. Alfred Millioud, nous sommes en mesure de lui en donner d'aussi complets que possible :

Ce mot, nous écrit M. Millioud, se rencontre souvent dans le *Registre du Conseil d'Aigle*, au XVIII^e et

au XVIII^e siècle. Il s'écrit aussi *advouillards*, *avouillard*. Nous allons donner quelques citations par lesquelles le sens apparaîtra de lui-même.

En décembre 1687, il est dit: « La récolte des *avouillards* et visite des cheminées a été arrêtée précisément à mercredi prochain. »

En novembre 1688: « On publiera la récolte des *avouillards*, on pourra aller à la Chenaux à des jours où il se trouvera des charge-ayants (délégés du Conseil) pour prendre garde qu'il ne s'y commette aucun abus. »

Le 9 décembre 1737, ce mot est en marge d'une délibération conçue comme suit: « Comme on se trouve dépourvu de fiches et que l'on craint que LL. EE. ne nous en accordent plus dans leurs limites (de forêts), M. le Procureur est chargé d'aller à Leysin avec un conseiller, faire un rôle exact des vaches qu'il y a rière le territoire de Leysin et avertir tous les particuliers de les faire venir au plus tôt. Le Secrétaire des Bâties (dignes de la Grande-Eau) devra faire un rôle pour la recouvre des *avouillards* que les habitants doivent tant pour le focage que pour la taxe de leurs biens, lequel rôle sera publié pour la conduite de ceux qui les doivent fournir. »

En novembre 1751, « on se trouve entièrement dépourvu de fiches ou *avouillards* pour piloter et assurer les bâties du Rhône et de la Grande-Eau. »

Dans un compte de 1660 (aux archives d'Aigle), il y a encore: « Pour achat de deux maillets pour battre l'*advouillard* vers la Grande-Eau, 1 florin. »

Qu'on nous permette encore une citation qui n'est pas la moins concluante; dans un document qui remonte à l'an 1544, il est dit: « Aussi doivent les dits de Leysin, bailler tous les ans, pour chaque vache qu'ils garderont, un *avouillard* aux dits d'Aigle pour les dites bâties, lesquels *avouillards* ils doivent couper rière leur communauté de Leysin s'ils y en trouvent; et ças avenant qu'ils n'en trouvent, alors ils peuvent couper sur la communauté d'Aigle, aux lieux plus convenables et moins dommageables. »

En somme, ce sont donc des pieux de sapin. *Avouillard* me semble signifier exactement un « arbre à aiguilles »; ou bien simplement « une grosse aiguille, une flèche », à peu près comme cet autre vieux mot, la *dagne*, fréquente aussi dans les anciens documents.

Car je trouve mention en 1594 d'un *avouillard* de faug, c'est-à-dire de hêtre, planté à un endroit où devait ensuite être mise une borne, dans la plaine du Rhône du côté du Valais.

Il existe, dans la région du Grand-Combin, « le massif des *Avouillons*, composé d'une vingtaine de pointes toutes plus délabrées les unes que les autres, d'où son nom; *Avouillons* ou *Avollons* qui, dans le patois de la région, signifie *Aiguillons*. » (*Echo des Alpes*, février 1897.)

Rière Gland, il y a aussi les *Avouillons*; je ne puis pas en parler de visu.

L'*Avouillon* était, avant 1722, un lieu dit dans l'endroit qui, aujourd'hui, s'appelle l'*Entremouye*, entre La Posse et Gryon.

Ce qui parle encore en faveur de ce sens de « grosse aiguille », c'est que, selon Gilliéron, dans le patois de Vionnaz, le mot *avoueller* se dit d'un épi qui commence à « pointer ».

L'an ion.

Vouaïque don cè l'an ion avau la dérupito io l'a ètà teni compagni ài vilho chacots, ài z'épolettès, ài crinolines, ài brego, èt tot plliein d'affèrès dâi z'autro iadzo qu'on a remisâ pè lo lénau avoué la vilha farraille.

Ein-no ètà tré ti conteints dé cè l'an ion ? Oi et na ! mâ, po bin derè, cein n'est pas onco tant mau z'allâ se n'y avâi pas z'clia pesta dè grâla qu'a tot tsapliâ lo vegnoubllo dâo côté dè pè Vevay, mâ, on a bio fèrè, quand lo mau vâo arrevâ, lo faut supportâ et, po cein qu'èin est dè la grâla, l'aront bio teri contre avoué dâi pices dè doze et tota l'artillèri dè l'arsenau dè Mordze po la reinvouyi pe levé, bernicle ! quand le vâo tsezi, faut la regradrè et cliâo carres dè pétoles bliantès que lo bon Dieu no z'einvouyè, l'est binsu po no z'ap-preindrè que n'èin petètrè oquèi à no repro-dzi.

L'an ion n'a pas ètà tant bon po lè rai et cliâo que sont hiaut plliaci; la tanta Vittorine, l'imperèusa dâi Godèmes dè pè Metru, a veri lo dou à la metse; ma fai, l'ètà dza vilha et quand l'hâora d'einfelâ lo gardabi dè sapin est quie, n'a pas, faut modâ !

Et cè pourro Marque Tienlair, lo Prèsideint de l'Amèrica d'amont, ditès-vai ! Sè vaire tiâ dinse et onco pè 'na cacibraille d'anarchiste ! Eh ! chameaux, va ! foudrai-te pas tot cein ètèrti !

La fenna ào rai dâi macarounis a bouèbâ l'an passâ et cliâ à l'imperèur dè Russie assebin, mâ cein ne lâo va pas tant. Nicolas est bordon qu'on dianstro et lo Vitto-Manivelle est tot grinzdo, kâ, comptâvant su dâi valets et craque ! dâi demi-batz ti lè dou. L'ont fè tot parai dâi tire-bas dâo dianstre po cliâo dou batsi et lè duès sadze-fennès ont reçu dâi trindietès que n'ètà pas dè la moqua dè tsat, allâ pi !

La fenna ào rai dè Serbie atteindâi assebin dâo novè po l'an passâ, lo bri ètà dza coumeindâ et... rein ! Lè papai, que sont tant crouiès, desint que lo Quesandre, quand l'a cein vu, avâi taupâ sa fenna et que volliâvè mimameint demandâ son divorce. Ora, ne sarâi-te pas 'na vergogne po dâi dzeins ass; hiaut plliaci ! Mâ tot cein n'est que dâo barjaquâdzo, à cein que paret.

Lè z'Anglais sè tserpegnont adè avoué lè Transvaliens, qu'on ne sâ pas quand cein vâo botsi; cliâo Boaires tignont bon et ne volliant pas bastâ; l'est verè que ne sont pas dâicapons; l'ont cé générau de Vette qu'est on tot terriblio; po lo corradzo, resseimblliè à Vinquèriède, vo sèdès, cè dè Sinpaque ! et l'a atant poaire dè Kirchenair et sè bataillons, qu'on osé de 'na caie dè motse. Lâo fot dâi raeliâtes dâo tonaire et font sauté à la dynamita dâi treins dè marchandi quasu totès lè senanhès et cein n'a rein l'air dè volliâi botsi.

Lè Français n'ont pas fè grand pussa l'an passâ. Ein dévant, tsandzivant lâo Conset d'Etat atant dè iadzo que no z'autro dè tsemise; mâ ora, l'èin ont ion que tant bon, n'a pas ! L'ont tot parai manqué dè s'eimpougni avoué lè Turques rappo à on eindèbarcadèro dè bateau à vapeu que l'ont per lè et l'aviont dza einvouyi 'na demi-compagni dè naviois po lè bombardâ; adou Rebedoulami, lo surtan, a prai poire et l'a bastâ.

Guelioumo fâ adè dâi discou decé delé à sè z'allemands, mâ dâi iadzo, cliâo chouabes ne lè z'avâlont pas asse bin ni avoué atant dè plliési què la campouta et lo bacon, kâ bin soveint, va pi trâo liein !

Per tsi no, n'a pas z' gros grabudzo, hormi que stu l'âoton n'èin renoumâ lè municipau et lè grands conseillers; y'èin a zu dâi dègomâ, dâi vilho qu'ont ètà renoumâ et on a boutsi lè pertes ein metteint dâi dzouvenou. Et tandi cliâo quat'ans on ne vâo dièro vaire se cein àodrâ mi, sarè tot'on, coumeint desâi la tanta Française à se n'homme lo leindéman dâi vôtès po lè conseillers dè coumouna. Noumâ lè z'ons, boutâ lè z'autro, l'est tot lo mimo diablo; d'ailleu, cliâo conseillers ne valliont pas pllie tcher lè z'ons que lè z'autro !

Ora, cliâ vilha, ne sarai-te pas 'na tota bouna po on syndico !

Le pensionnaire des Blesson.

FIN.

Quand deux ou trois heures plus tard, M^{me} Blesson rentra, elle trouva la maison sens dessus-dessous. Les portes claquaient, Madeleine allait et venait en levant les bras au ciel et l'on entendait la voix de M. Blesson qui criait: « Où est-il ce sacripant ? où est-il ce bandit ? Il faut que je lui flanque mon pied quelque part!... Canaille! canaille! canaille! »

— Grand Dieu ! qu'arrive-t-il, Madeleine ?

— Des horreurs, madame, grâce à M. le comte !... Vous étiez à peine à la rue, qu'il entre à la cuisine en chantonnant et en pirouettant. Les enfants...

— Madeleine !

— Ah ! laissez-moi dire, je n'ai pas la tête à faire des compliments... les enfants m'aidaient à écoster des pois. En voyant M. d'Aprica, ils se lèvent pour s'en aller... Vous savez qu'ils ne le portent pas dans leur cœur... Alors lui s'avance vers moi et me dit : « Ma toute divine Madeleine, accordez-moi la grâce d'une polka ou d'une mazourka. » Et le voilà qui me prend par la taille, devant les enfants, le monstre ! et qui veut me faire danser au beau milieu de mes casseroles !... Je ne suis qu'une vieille femme et je n'ai jamais fait de mal à une mouche, mais aussi vrai que je vous parle, s'il ne m'avait pas lâchée tout de suite, je lui crevais les yeux avec mon petit couteau à éplucher les légumes !

— Malheureuse !

— Je ne le lui ai pas envoyé dire, allez !... Vous seriez le roi, ai-je fait, que vous ne parviendriez pas à débaucher les femmes de chez nous, vilain morveux !

— Vous avez osé traiter M. le comte de vilain mor. ?

— Oh ! je lui en ai fait entendre bien d'autres ! Mais toutes mes paroles passaient sur sa tête comme l'eau par le trou de l'évier. Il ne faisait que rire ; puis, comprenant qu'il devait se passer de danseuse, il s'est mis à faire le singe tout seul, jonglant avec mes assiettes, tenant un balai en équilibre sur son long nez, faisant l'homme-serpent entre les pieds d'une escabelle. Faut croire qu'il aura appris ça en fréquentant sa bonne amie du cirque.

— Tout cela n'est pas bien terrible, et certes M. le comte n'a pas songé le moins du monde à vous offenser.

— Madame l'encouragerait peut-être à recommencer ? mais c'est monsieur qui se chargerait alors de le jeter par la fenêtre. Figurez-vous qu'en allant à sa volière, monsieur aperçoit le comte qui en sortait et qui s'éloignait en lui faisant ses sempiternelles révérences. Une seconde après, j'entends un cri épouvantable et des : « Canaille ! canaille ! assassin ! » J'accours et je trouve monsieur s'arrachant les cheveux devant ses canaris et ses chardonnerets. Les pauvres bêtes trébuchaient comme des hommes ivres : le comte avait trouvé plaisant de leur faire avaler du pain trempé dans du vin... J'ai cru que monsieur en deviendrait fou.

— Et M. d'Aprica, où est-il ?

— Il n'a pas attendu son reste, vous pensez bien. Il doit s'être barricadé dans sa chambre.

Mme Blesson y alla aussitôt. Le comte s'était enfermé chez lui, en effet. Après avoir parlementé un instant, il consentit à ouvrir.

— Madame, dit-il, ze me souis conduit comme oune enfant. Daignez agréer toutes mes excuses. Ze souis au désespoir d'avoir causé oune si gros sagnin à M. Blesson. Dites-loui que Z'irai loui demander pardon en loui apportant d'autres oiseaux.

Cet ensorceleur avait l'air si honteux, il modulait ses regrets d'une voix si caressante, que Mme Blesson en eut presque les larmes aux yeux, d'attendrissement.

— Monsieur le comte, dit-elle, nous oublierions bien vite ces enfantillages. Ce n'est d'ailleurs pas ce qui m'amène. Je reviens de chez les demoiselles Coumacliet. Elles sont toutes disposées à vous accepter au nombre des professeurs de leur pensionnat. Mais, avant de prendre des engagements, elles désirent écrire à Naples et à Rome pour obtenir en quelque sorte la confirmation officielle de la bonne opinion qu'elles ont de vous.

— Ah ! elles veulent se renseigner sur mon compte ?

— Croyez bien que c'est là une pure formalité, à laquelle les obligent leurs délicates fonctions... Je dois vous dire aussi, Monsieur le comte, qu'en quittant ces excellentes demoiselles, j'ai, au risque de vous déplaire, écrit à votre roi.

— A Sa Majesté ?

— A elle-même. Je lui expose discrètement votre situation, l'ennui où vous êtes de ne pouvoir payer vos dettes, et je la prie d'user de sa haute influence pour que votre banquier ne vous vole pas et vous envoie tout de suite votre argent... Vous ne m'en voulez pas trop de ma hardiesse ?

— Moi ?... non... Vous avez même prévenu mes désirs, et votre bonté anzélique m'encourage à vous demander encore oune lézère avance, cinquante

francs seulement, que ze compte employer à oune petit voyage aux Rochers de Naye, dont j'ai entendu dire merveille. Voulez-vous rendre encore ce service à celui qui vous est dévoué jusqu'à la mort ! Ze serai absent trois ou quatre jours, au pious. A mon retour, mes fonds d'Italie seront certainement arrivés, grâce à votre zéniale idée.

Mme Blesson donna les cinquante francs, avec moins de joie que d'habitude, et aida elle-même M. d'Aprica à faire sa malle. Il l'en remercia en lui baisant glamment la main, comme à une reine, et partit.

Huit jours se sont écoulés depuis ce départ. Pas de nouvelles du comte. Mme Blesson se sent prise de craintes insurmontables. Le facteur lui apporte une lettre timbrée d'Italie. Elle l'ouvre fébrilement. C'est une brève missive d'un officier de la maison royale, annonçant que nul ne connaît à la cour le comte d'Aprica.

En ce moment arrivent les sœurs Coumacliet et une dame inconnue. Les directrices du pensionnat ont reçu, elles aussi, des lettres d'Italie et leurs signataires disent tous qu'on ne sait qui est M. d'Aprica.

— Et vous, Madame, à quoi dois-je l'honneur de votre visite ? demande madame Blesson à l'étrangère.

— Je suis Mlle Tutu, l'écuyère du cirque (les sœurs Coumacliet se serrent l'une contre l'autre avec un petit mouvement d'effroi et pincement les lèvres)... et je viens prendre congé de mon ami, M. Enrico, car nous levons notre tente aujourd'hui.

— M. Enrico ? Il n'y a personne de ce nom ici.

— Peut-être prenait-il un autre nom en ce pays ; il s'agit du jeune Italien qui est en pension chez vous et qui ne donne plus de ses nouvelles depuis une semaine.

— M. le comte d'Aprica ? Il est en voyage.

— Ah ! il est parti, et sans m'en prévenir encore ! Alors je ne le verrai pas de longtemps, ni vous non plus... Monstre d'Enrico, tu me lâches ainsi !... Eh bien, attends, je vais tout dire...

— Vous auriez des révélations à nous faire sur le compte de M. le comte d'Aprica ? demanda Mme Blesson d'une voix presque défaillante.

— Comte ? il ne l'est pas plus que moi, déclare l'écuyère. C'est un acrobate, un paillasse. Nous avons travaillé ensemble dans les hippodromes de Paris, de Londres et d'Italie. Il a abandonné le métier, trouvant la vie de grand seigneur plus lucrative. Bon garçon à ses heures, au reste ; mais qui ne rend jamais un sou de l'argent qu'il emprunte. Moi, j'y suis pour mes vingt-cinq francs.

Un acrobate ! un paillasse !

Mme Blesson, qui avait verdi pendant le récit de Mlle Tutu, tomba soudain comme une masse sur le plancher.

— Elle est morte ! je cours chercher un docteur, s'écria l'écuyère.

Non, la pauvre femme n'était pas morte ; mais le coup qu'elle avait reçu la cloua dans son lit pendant bien des jours.

« Je l'avais bien dit, répétait sans cesse la vieille Madeleine, ce comte n'était qu'un bohémien, et dire qu'il a tenté de me séduire dans ma cuisine ! Vilain Cupidon, va !

VICTOR FAVRAT.

Passe-temps. — La solution de l'énigme de samedi dernier est : *chapeau, coiffure*. — La prime est échue à M. H. Guilloud, à Avenches.

Bouts rimés.

Conteur. Lecteur. Semaine. Malmène.
Avec ces quatre rimes, choisies au hasard, composer un quatrain. Les rimes pourront être placées dans l'ordre qu'il plaira.

Boutades.

A l'école.

Le maître. — Eh bien, voyons, Jean, dis-moi ce que c'est qu'un affluent.

L'enfant. — Un affluent,.... un affluent,.... c'est...., un affluent, m'sieu, c'est.... l'enfant d'une rivière.

Une jeune fille, qui a passé de brillants examens, rentre à la maison et dit à sa mère :
« Maman, j'ai fait de grands progrès dans

mes études. J'aimerais pourtant compléter celles-ci en apprenant encore la psychologie, la philologie, la physiologie... »

— Une minute, ma fille, interromp la mère, j'ai arrangé pour toi un cours de Soutpologie, de Bouillologie, de Rotitologie, de Pointologie, de Reprisologie, de Rapiécologie et de Domes-ticologie. Et, pour commencer, mets le tablier et vide-moi ce poulet.

Nous avons entendu la pittoresque définition suivante d'un déménagement de pasteur, il y a trente ou quarante ans : « Un char de livres, un char d'enfants et un char de misère (le char des meubles). »

L'autre soir, à Londres, nous écrit un de nos abonnés, au sortir des théâtres, un camelot, un paquet d'enveloppes en mains, offrait aux passants la photographie de De Wett, pour un penny.

Un jeune homme verse le montant réclamé, reçoit, en échange, une enveloppe, et s'éloigne. Il revient bientôt auprès du camelot et se plaint que l'enveloppe est vide. Ce dernier vérifie l'enveloppe, l'examine avec soin, puis, d'un ton désespéré : « O malheur de moi ! si se sera de nouveau échappé ! »

SAMEDI PROCHAIN, nous publierons le texte et la musique d'une vieille et très amusante CHANSON PATOISE, qu'a bien voulu nous adresser un de nos lecteurs.

M. Brunetière à Lausanne. — C'est pour le lundi 20 janvier, à 8 heures du soir, au Théâtre (salle des spectacles). L'éminent académicien a choisi pour sujet de sa conférence : *Mme de Staël et les origines de la littérature européenne*. Voilà une bonne aubaine, et rare. Les billets seront tôt enlevés ; qu'on se presse. Ils seront en vente, dès lundi, chez MM. Tarin et Dubois.

LA SEMAINE ARTISTIQUE. — Théâtre. — Demain soir, dimanche, représentation très intéressante et qui procurera une agréable soirée à toutes les personnes qui chercheront au Casino un refuge contre le maudit brouillard. Au programme : *La Dame aux Camélias* et *la Mariée du Mardi-Gras*. Pleurs et rires. Rideau à 8 heures.

Kursaal. — Est-il encore besoin de rappeler le chemin des *Variétés de Bel-Air* ? Il y a foule tous les soirs. M. Tapie, il est vrai, a le secret de maintenir cet emballage du public. Voilà trois mois qu'il dure. Pour Lausanne, c'est beaucoup, savez-vous. Il y a dix à parier contre un qu'il prendra pied et que, dans quelque temps, on ne pourra pas davantage se passer du théâtre de Bel-Air que de celui de Georgette.

Livraison de janvier de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : Les assiégés de Pékin, d'après le journal du médecin de l'ambassade russe, par Michel Delines. — Lettres intimes d'Emér de Vattel, par Virgile Rossel. — La voix du sang. Roman, par M. Sciobéret. — Au Safâ et chez les Druses, par F. Macler. — La poupée. Conte de Noël, par J.-P. Porret. — Etats-Unis d'Amérique. Le président Roosevelt, par Ed. Tallichet. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, américaine, suisse, scientifique et politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.
3, RUE PÉPINET, 3

ALMANACH HACHETTE 1902

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.